

2021-5319

2021-11-01

MAGNACIDE™ B Microbiocide
(Acroléine, Stabilisé)

Solution

CONTENU SOUS PRESSION

COMMERCIAL

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



POISON

CORROSIF AUX YEUX ET À LA PEAU
SENSIBILISATEUR POTENTIEL DE LA PEAU

GARANTIE: ACROLÉINE 95%

CE PRODUIT CONTIENT UN FORMULANT TOXIQUE HYDROQUINONE À 0,3%.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

No. D'HOMOLOGATION 27928
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DISTRIBUÉ PAR:

BAKER HUGHES CANADA COMPANY
GULF CANADA SQUARE, 1100-401 9th AVE. SW
CALGARY, AB T2P 3C5
~~403-537-3850~~ 877-285-9910

NUMÉRO D'URGENCE (24 HEURES PAR JOUR) 800-231-3606

CONTENU NET: Cylindre : 200 Litres
Réservoirs, réservoirs de dérapage, ou ISO Réservoir: 1100 litres à 17000 litres

2021-5319

2021-11-01

2021-5319

2021-11-01

PREMIERS SOINS

**Appeler un médecin ou communiquer avec un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre le nom du produit et de son numéro
d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

EN CAS D'INHALATION

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS

- Enlever tous les vêtements contaminés
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.

EN CAS D'INGESTION

- Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

TRAITEMENT: Traiter la région affectée comme une brûlure chimique. Rincer rigoureusement les yeux avec de l'eau et traiter selon les symptômes. Il est recommandé de maintenir les personnes exposées à **MAGNACIDE™ B Microbiocide** sous observation pendant 24 heures après l'exposition. Les mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et la convulsion peuvent s'avérer nécessaires. **NE DONNER JAMAIS QUOI QUE CE SOIT PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.**

PRÉCAUTIONS

DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER – CORROSIF

PEUT ENDOMMAGER LES YEUX OU LA PEAU

NE PAS EMPLOYER DANS LA PRÉSENCE DE LA FLAMME NUE OU D'ÉTINCELLES

DANGER. VAPEUR ET LIQUIDE EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ET IRRITANT. MORTEL PAR INHALATION, AU CONTACT DE LA PEAU OU PAR INGESTION. NE PAS RESPIRER LA VAPEUR. NE PAS METTRE EN CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. MAINTENIR HORS DE PORTÉE DU FEU, DES ÉTINCELLES ET DES SURFACES CHAUDES. À NE PAS EMPLOYER EN PRÉSENCE DE FLAMMES NUES OU D'ÉTINCELLES.

Lors de l'installation et du démontage de l'équipement d'application, un respirateur d'épuration d'air intégral avec cartouches de protection contre les vapeurs organiques (OV) approuvées par l'Institut national pour la santé et l'hygiène professionnelles (NIOSH) et des gants en caoutchouc butyle sont indispensables. Pour l'inspection visuelle durant le traitement, des lunettes de

2021-5319

2021-11-01

protection contre les éclaboussures chimiques doivent être portées. Si le produit se déverse sur les vêtements, les gants ou les chaussures, enlever les immédiatement et laver les rigoureusement avec de l'eau et du savon avant toute réutilisation. Utiliser en milieu adéquatement ventilé.

Nettoyer l'équipement d'application avec de grandes quantités de l'eau après l'emploi. Si renversé sur les vêtements, les gants, ou les chaussures, les enlever immédiatement et les laver complètement avant réutilisation.

DANGER: Acroléine, la matière active de **MAGNACIDE™ B Microbiocide**, est chimiquement fortement réactif et forme facilement des polymères. Si des alcalis (tels que l'ammoniaque et le caustique) ou les acides forts sont apportés en contact avec **MAGNACIDE™ B Microbiocide** dans un système fermé, le produit peut polymériser avec la violence suffisante pour rompre le récipient. N'appliquer pas avec l'équipement utilisé pour des acides et des alcalis. Contamination de **MAGNACIDE™ B Microbiocide** avec n'importe quels corps étrangers doit être évité.

Un approvisionnement de 10% bicarbonate de soude la solution devrait être promptement disponible pour neutraliser le **MAGNACIDE™ B Microbiocide** renversée. Tous les déversements devraient être confinés et neutralisés avant l'élimination. L'eau courante devrait être aisément disponible pour laver l'endroit après neutralisation.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Garder éloigné des lacs, des ruisseaux et des étangs. Les poissons, crevettes et crabes seront tués aux taux d'application recommandé. Ne pas appliquer où des ressources sont importantes. Ne pas appliquer dans des cours d'eau naturels ou dans les zones de drainage où l'écoulement ou l'inondation contaminera des étangs, lacs, ruisseaux, marais maritimes et estuaires. Ne contaminer pas l'eau en nettoyant l'équipement ou par l'élimination des déchets. Employer ce produit tel que spécifié sur l'étiquette.

ENTREPOSAGE DES RÉSERVOIRS DE MAGNACIDE™ B Microbiocide

De pleins réservoirs **MAGNACIDE™ B Microbiocide** devraient être entreposés dans un endroit bien-aéré fixé, loin de tous autres produits chimiques. Aucun alcali ou matériaux d'oxydation ne devrait être tout près. Tout appareillage électrique devrait être de la classe 1, de la Division 2 et bien fondé.

CE PRODUIT DOIT ÊTRE ENTREPOSÉ ET AFFICHÉ SÉPARÉMENT DE LA NOURRITURE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX. GARDER LOIN DU FEU, DES ÉTINCELLES ET DES SURFACES CHAUDES.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

SIGNES ET SYMPTÔMES D'AVERTISSEMENT: Liquide **MAGNACIDE™ B Microbiocide** est absorbé par la peau et est particulièrement irritant à n'importe quelle lésion et aux yeux. Les vapeurs agissent principalement sur la membrane muqueuse des yeux et de la région respiratoire. En raison de l'effet d'avertissement lacrymogène extrême, la concentration tolérable par les humains est loin au-dessous de la concentration mortelle minimum. Les personnes exposées aux vapeurs techniques de **MAGNACIDE B Microbiocide** ont une irritation retardée de réaction et d'expérience de la région respiratoire. Dans des cas graves, ceci peut progresser à l'œdème pulmonaire. Si ingéré, les dommages muqueux probables peuvent contraindre l'utilisation du lavage gastrique.

ÉLIMINATION

2021-5319

2021-11-01

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

- 1) Fermer la valve, remplacer les les prises et les poignées de fil vers le bas sur le cylindre ou le réservoir de dérapage et retourner au fabricant.
- 2) Pour plus de renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage à des déversements.

AVIS À L'USAGER:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Les utilisations du MICROBIOCIDE MAGNACIDE™ B peuvent être soumises à d'autres exigences législatives telles que celles prévues par la Loi sur les pêches.

MODE D'EMPLOI

MAGNACIDE™ B Microbiocide est un matériel hydrosoluble pour le contrôle des bactéries et des mycètes dans des systèmes de rétablissement d'injection de l'eau de gisement de pétrole. Ce matériel doit seulement être appliqué selon les directives sur cette étiquette et sous la surveillance directe du personnel qualifié.

DOSAGES

Traitement Continu: Le contrôle efficace des micro-organismes peut être garanti avec **MAGNACIDE™ B Microbiocide** par traitement continu de 1 à 15 PPM, selon le type d'eau et d'organismes présents. Le dosage initial est en général 10 PPM. Après que le contrôle du système est réalisée, le dosage peut être abaissé graduellement (dans certains cas aussi bas que 1 PPM). Dans quelques systèmes sévèrement souillés, le traitement initial de dosage est de 15 PPM.

Une valeur de dosage peut être facilement calculée une fois que la taille de l'inondation, par des mètres cubiques à l'heure, est connue.

$$\frac{(m^3/hr) (ppm)}{1000} = \text{kg/hr } \mathbf{MAGNACIDE}^{\text{TM}} \mathbf{B} \text{ Microbiocide}$$

Des essais devraient être faits pour déterminer l'efficacité du produit chimique; c.-à-d., le compte de bactéries, teneur en solides, contenu de fer, contenu de sulfure, différence de pression, longueur de cycle de filtre et rendement de l'eau.

Traitement De Choc: L'essai extensif sur le terrain a prouvé que **MAGNACIDE™ B Microbiocide** peut également être appliqué à intervalles régulières et par conséquent, peut maintenir ainsi un système propre et sans trouble.

Le niveau initial recommandé de traitement est une concentration de 100 PPM de **MAGNACIDE™ B Microbiocide** dans tout le système pendant une période de six heures quotidiennes ou

2021-5319

2021-11-01

d'hebdomadaires. Après que le système soit nettoyé, le niveau de traitement de **MAGNACIDE™ B Microbiocide** peut être réduit. Ceci est accompli en ajustant le temps d'application, la fréquence ou la concentration de **MAGNACIDE™ B Microbiocide** en réalisant un programme de traitement d'optimum.

$$\frac{(\text{m}^3/\text{hr}) (\text{ppm})}{1000} = \text{kg/hr } \mathbf{MAGNACIDE}^{\text{TM}} \mathbf{B} \mathbf{Microbiocide}$$

Traitement En lots: **MAGNACIDE™ B Microbiocide** est également efficace pour traiter les navires infestés de l'eau sur une base périodique.

Les dosage initial recommandé est dans ce cas-ci de 100 PPM pour des navires ayant le temps de séjour de six heures ou plus longtemps. Des dosages plus élevés peuvent être exigés pour des navires ayant moins de temps de séjour.

Exemple: Un système de drainage à eau injectant 250 mètres cubiques par heure exige le traitement avec **MAGNACIDE™ B Microbiocide** dans des 1.000 mètres cubiques arroser tenir le réservoir. Quel dosage serait suffisant pour traiter ce navire?

Le temps de séjour dans le réservoir est: $\frac{1,000 \text{ m}^3 \text{ vaisseau}}{250 \text{ m}^3/\text{hr}} = 4 \text{ hrs}$

Le dosage initial devrait être: $\frac{6 \text{ hrs}}{4 \text{ hrs}} \times 100 = 150 \text{ ppm } \mathbf{MAGNACIDE}^{\text{TM}} \mathbf{B} \mathbf{Microbiocide}$

La formule pour traiter un volume fixe de l'eau est: $(\text{m}^3)(\text{ppm})/1000 = \text{kg of } \mathbf{MAGNACIDE}^{\text{TM}} \mathbf{B} \mathbf{Microbiocide}$

Par conséquent, 150 kilogrammes de **MAGNACIDE™ B Microbiocide** devriat être ajouté aussi rapidement que possible au réservoir de 1,000 mètres cubiques pour un traitement initial en lots à 150 PPM:

$$\frac{(1,000 \text{ m}^3) (150 \text{ ppm})}{1,000} = 150 \text{ kg of } \mathbf{MAGNACIDE}^{\text{TM}} \mathbf{B} \mathbf{Microbiocide}$$